

Journée internationale des droits des femmes 2017

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, a réuni rue de Valois des femmes qui font avancer au quotidien l'art et culture, partout en France.

La ministre a voulu ainsi saluer, à travers une cinquantaine de femmes présentes, venant de toute la France et de tous les métiers, toutes celles qui contribuent, parfois de façon anonyme, à faire de la culture française une force de progrès, de cohésion sociale et de rayonnement pour notre pays.

La ministre a rappelé l'engagement du ministère de la Culture et de la Communication en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, à travers notamment la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine qui prévoit « l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines de la création artistique » ou encore la mise en place de l'aide à la garde d'enfant d'artistes et techniciens intermittents dans le cadre du Fonds pour l'emploi pérenne dans le spectacle.

A cette occasion, la ministre a évoqué plusieurs mises en œuvre concrètes, issues de la feuille de route adoptée en décembre dernier lors du comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication :

- **Circulaire pour favoriser le soutien à des projets artistiques initiés par des femmes**
Comme elle s'y était engagée en décembre 2016, la ministre a signé aujourd'hui une circulaire, effective dès à présent et qui sera diffusée à l'ensemble des Directeurs régionaux des affaires culturelles. Celle-ci demande à ce que des efforts concrets et visibles soient faits pour mieux soutenir les projets artistiques initiés par des femmes, pour avancer vers la parité dans le secteur de la création.
- **Deux rendez-vous pour la formation et l'entrée des femmes dans la vie professionnelle**
Il est également nécessaire d'agir dès la formation et à l'entrée des femmes dans la vie professionnelle, car si les étudiantes sont majoritaires dans les établissements d'enseignement supérieur culture, elles restent encore sous représentées dans les métiers de la culture.
 - **Un séminaire des écoles d'enseignement supérieur du ministère, intitulé « Pour un accès des femmes à tous les métiers de la culture », aura lieu le 30 mars prochain à la Philharmonie** pour mieux cerner ces enjeux et envisager des réponses concrètes.
 - La ministre a confirmé par ailleurs que lors du prochain forum « Entreprendre dans la culture », qui aura lieu du 22 au 24 mai prochain à l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, **une table ronde sera consacrée à « l'entrepreneuriat au féminin »**. Elle permettra l'expression de témoignages de femmes entrepreneurs. Il s'agira d'envisager les freins à l'entrepreneuriat féminin, de faire savoir aux femmes comment faire, mais aussi de leur permettre d'oser se lancer.

- **Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication**
Pour la cinquième année consécutive, cet observatoire, publié aujourd'hui par le ministère, offre un panorama précis et précieux sur la présence des femmes dans le champ culturel et les progrès attendus, notamment dans le domaine du spectacle vivant où les femmes demeurent trop peu présentes sur les plateaux et à la direction des institutions. Cette étude illustre notamment cette année de fortes progressions s'agissant de la présence des femmes à la tête des structures culturelles, dans les conseils d'administration, les commissions ou encore les jurys.
- **Grande collecte nationale autour de la place des femmes en novembre 2017**
La ministre a enfin annoncé une grande collecte nationale autour de la place des femmes dans notre société depuis le début du XX^{ème} siècle qui sera lancée en novembre prochain dans toute la France. Cette collecte, dont les contours ont été précisés grâce à un comité scientifique piloté par l'historienne Françoise Thébaud, axée autour du travail, permettra la mise en circulation des archives privées des mouvements féministes, de femmes, autour de grandes figures mais aussi de parcours de vies singuliers.

Pour mémoire, la feuille de route adoptée le 15 décembre dernier lors du comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication, qui couvre l'ensemble des secteurs du ministère, prévoit également :

- Une disposition (aujourd'hui votée et applicable) dans la loi égalité et citoyenneté qui impose la parité dans les commissions des établissements publics qui attribuent les subventions, aides, avis, agréments, de même que dans les comités placés auprès des services déconcentrés ;
- Dans le cadre de la loi égalité citoyenneté, le gouvernement a porté un amendement (adopté depuis) étendant les missions du CSA en matière de contrôle de l'image des femmes dans les messages publicitaires ;
- Sur les chaînes du service public, des engagements sont pris en faveur de la place des expertes. France télévisions apporte une réponse forte, à valeur d'exemple, en prévoyant que la part des expertes sollicitées à l'antenne atteindra obligatoirement la parité en 2020 ;
- Le ministère s'engage fortement en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans ses pratiques internes et la ministre confirme son souhait de présenter la candidature du ministère au label « Egalité », celle-ci sera déposée ce mois de mars.

La ministre a invité l'ensemble des invitées à partager un buffet préparé par l'association nantaise « **Le Goût des Autres, cuisines sans frontières** », qui emploient des femmes étrangères afin de faciliter l'intégration des familles.

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr